



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

mardi le 7 mars 2017

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse Madame KIM CARTIER VILLENEUVE; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, VICKY DUBEAU, NANCY DAGENAI et Messieurs les Conseillers MAURICE LAFLEUR, IVAN LEBLANC, JACQUE GAUTHIER (Maire suppléant) tous formant quorum sous la présidence du Mairesse.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

33-03-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Mairesse Mme Kim Cartier-Villeneuve:
2. Siege #1 M. Maurice Lafleur:
3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais:
4. Siege #3 Mme Jennifer Vadneau:
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau: OUI
6. Siege #5 M Ivan Leblanc : OUI
7. Siege #6 M Jacque Gauthier : OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

34-03-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 7 février 2017 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

35-03-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion extra ordinaire du conseil le 27 février 2017 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

36-03-2017

SERVICES PROFESSIONNELS D'UN CONSULTANT EN ASSURANCES COLLECTIVES POUR LES MUNICIPALITÉS ET ORGANISMES, DANS LE CADRE D'UN ACHAT REGROUPÉ DE L'UMQ

ATTENDU QUE l'MRC Pontiac a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités de l'MRC Pontiac intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente ;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Otter Lake désire se joindre à ce regroupement ;

ATTENDU QUE conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat ;

ATTENDU QUE l'UMQ prévoit lancer cet appel d'offres à l'hiver 2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité d'Otter Lake confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé et confié à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat ;

QUE le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans ;

QUE la Municipalité d'Otter Lake s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres;

QUE la Municipalité d'Otter Lake s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

QUE la Municipalité d'Otter Lake s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité

Adopté / Carried

37-03-2017

ATTENDU QUE les camions nombreux qui utilisent chemin Beaudoin pour transporter du bois de la Couronne causent de graves dommages à notre infrastructure routière

ATTENDU QUE nombreuses tentatives ont été faites avec les parties impliquées pour tenter de trouver un moyen d'arrêter la détérioration causée par l'exploitation forestière

ATTENDU QUE les citoyens du chemin Beaudoin craignent pour leur sécurité et celle de leurs voisins

ATTENDU QUE une pétition a été reçue le 6 mars 2017 des citoyens sur le chemin en question (Annexe A)

ATTENDU QUE dans le futur si une entente d'harmonisation n'est pas signée avec la municipalité on va arrêter la compagnie/entrepreneur en question de voyager sur nos chemins municipaux

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake demande que le Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) de créer une meilleure procédure pour assurer une harmonisation opérationnelle entre les bénéficiaires et les municipalités touchées.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Divers

Mairesse Mme Kim Cartier Villeneuve:

Siege #1 M Maurice Lafleur:

Siège #2 Mme Nancy Dagenais:

Siège #3 Mme Jennifer Vadneau :

Siège #4 Mme Vicky Dubeau: Enlever les couronnes de Noël

Siège #5 M Ivan Leblanc: Lettre à Beverley Dubeau concernant le nom du centre récréatif
Centre ressources Connexions

Siège #6 M Jacques Gauthier: Panneau de stationnement interdit chez Doug Gauthier /

Information aux membres du Conseil

Rapport de l'inspecteur en bâtiment

Rapport du maire

Étude sur les piste VTT & Skidoo dans le Pontiac

Groupe tactique d'intervention (GTI) pour la relance économique du Pontiac

Les maires de la MRC de Pontiac ont pris la décision historique ce matin d'élire leurs futurs préfets au suffrage universel. Treize (13) des 18 maires

Résolution contre les frais de stationnement à l'hôpital de Shawville

Lettre de support - M Bruno St-Cyr Scierie Davidson

Consultation public le 15 mars 2017 à 18H ici à la salle municipale concernant le territoire agricole

MTQ annonce projet de pavage entre ch Rang A et Ch Stephens

Réunion à Maniwaki – Projets pour les municipalités

Priorité de l`SQ pour l'année 2017 dans notre municipalité

Rapport du chef pompier

Rapport du contremaître de route

Rapport Parc Leslie

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

38-03-2017

ATTENDU QUE le système intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), à compter du 1er avril 2017, facturera des frais de stationnement dans tous ses établissements de soins de santé, y compris l'Hôpital Pontiac situé à Shawville;

ATTENDU QUE les patients et leurs familles, ainsi que les employés des hôpitaux devront payer pour cela;

ATTENDU QUE le Pontiac n'a pas de système de transport en commun;

ATTENDU QUE l'effet de cette mesure rendra plus difficile l'accès aux soins de santé dans la région de l'Outaouais;

ATTENDU QUE l'hôpital Pontiac est utilisé par les citoyens d'Otter Lake ;

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake demande à la CISSSO de renoncer à l'imposition d'une frais de stationnement à l'Hôpital Pontiac.

Adopté

Correspondance

- | | |
|----------------------------|----------------------|
| 1. Ministère de la famille | Subvention PIQM_MADA |
| 2. Marie-Eve Jolin | MTQ – ch Beaudoin |
| 3. Ronald Beaudoin | Ch Beaudoin |
-

39-03-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 99,642.20 \$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 7ieme jour de mars 2017.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer:	99,642.20 \$
Factures prépayées:	2,196.12\$
Salaires élus et employés:	25,582.77 \$
Totale:	127,421.09 \$

Période de questions 30 minutes

40-03-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

JENNIFER VADNEAU

QUE la réunion soit levée a 21H08.

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Adopté

KIM CARTIER VILLENEUVE, Mairesse

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale